

**M. Stanley Haidasz (Parkdale):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion, au début de la quatrième session de la vingt-huitième législature du Canada, de participer au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône en félicitant les députés qui ont proposé et appuyé la motion, à savoir, le député de Bruce (M. Whitcher), et le député de Trois-Rivières (M. Lajoie) respectivement. Ils se sont acquittés admirablement de leur tâche en évaluant honnêtement la situation de notre pays et en nous rappelant à tous les aspirations, les inquiétudes et les réalisations des Canadiens et de leur gouvernement sous la direction de notre premier ministre (M. Trudeau), qui reconnaît les changements qui se sont produits dans la société moderne, et qui, sans relâche, utilise ses talents et son énergie pour s'attaquer aux problèmes de notre pays, afin d'améliorer la vie de tous les Canadiens. L'objectif d'une société juste, qu'il fait tout son possible pour atteindre, est notre désir le plus profond, et nous lui souhaitons de réussir.

Le gouvernement peut se féliciter de ce qu'il a accompli au cours des trois premières sessions de la présente législature. Je crois que tous les Canadiens devraient être fiers des réformes qu'a adoptées le Parlement pour améliorer la vie de tous nos citoyens. Je crois que nous devrions également être fiers de notre pays, nous réjouir de ses riches possibilités et nous montrer reconnaissants pour ces si nombreux bienfaits. Je suis d'accord avec ceux qui ont dit avant moi à la Chambre qu'il n'y avait de meilleur endroit où vivre.

J'ai le privilège de représenter à la Chambre des communes la circonscription cosmopolite de Parkdale. Elle est sise au cœur même de Toronto, à la périphérie sud, et je suis fier de ces citoyens loyaux et laborieux, appartenant à diverses cultures, qui, à la sueur de leur front, contribuent de façon importante au développement du Canada. Ils chérissent avant tout la liberté et les possibilités illimitées que présente le Canada à tous ceux qui veulent travailler à s'améliorer.

Une bonne partie des habitants de Parkdale sont néo-canadiens. Parce qu'ils ont trouvé la liberté et les occasions ici, au Canada, ils sont fermement déterminés à les préserver. Ils se préoccupent grandement du sort des gens d'autres pays qui ne jouissent pas de ces bienfaits ou à qui on les a retirés. A cette époque-ci de l'histoire et du développement du Canada, les gens de Parkdale, aux côtés de leurs concitoyens canadiens, contribuent solidairement à ce grand effort national en vue d'améliorer encore davantage les bonnes conditions de vie au Canada, de faire valoir les principes sur lesquels reposent notre confédération et d'aider à raffermir davantage l'identité canadienne et à renforcer l'unité nationale.

Le discours du trône a exposé la philosophie du gouvernement fédéral et le programme législatif de la quatrième session de la présente législature. Je suis heureux de l'état d'esprit et des intentions que le gouvernement a manifestés dans le discours de trône, tout particulièrement dans les lignes suivantes:

La participation à cet exaltant projet qui s'appelle Canada nous enrichit tous et chacun. Nos objectifs et nos espoirs tiennent à l'effervescence et à la vitalité de cette terre fortunée. Nous qui sommes ici, nous avons la responsabilité de voir à ce que ces objectifs et ces espoirs soient réalisables afin que le Canada devienne conforme à l'idéal que nous ont légué nos ancêtres; afin que, dans ce pays si grand, d'amples étendues subsistent intactes; afin que ses ressources, gérées avec sagesse, soient équitablement partagées et transmises d'âge en âge; afin que, dans notre société, la dignité de chaque personne soit reconnue; bref, afin que chacun soit incité à consacrer au progrès du pays le meilleur de lui-même.

[M. MacInnis.]

Voilà les objectifs qu'il nous sera donné de poursuivre au cours de la session qui commence.

Monsieur l'Orateur, j'espère que tous les députés prendront le programme gouvernemental très au sérieux et surtout qu'ils collaboreront. J'accueille avec plaisir l'annonce faite dans le discours du trône de la création d'Héritage Canada, par un projet de loi qui établira un organisme de composition variée chargé de préserver les édifices et les sites de valeur historique et naturelle qui revêtent une importance nationale. Héritage Canada ajoutera une nouvelle dimension en s'adressant aux particuliers qui s'intéressent de plus en plus à la sauvegarde de leur patrimoine historique, architectural et naturel. Héritage Canada sera lancé à l'aide d'une généreuse subvention fédérale qui lui donnera le coup d'envoi et le secteur privé y jouera un rôle de premier plan. Plus précisément, son objectif est de permettre à quiconque, où qu'il vive au Canada et qu'intéresse la protection de notre patrimoine historique et naturel, de participer à cette œuvre nationale.

Notre patrimoine culturel est un élément indispensable à la qualité de notre vie. Nous devons non seulement le sauvegarder mais en faire profiter tous nos concitoyens. La méconnaissance de culture et de l'histoire des différents groupes qui composent notre population a davantage contribué à nous diviser de tout autre facteur. Nos sites historiques, monuments, parcs historiques et musées enrichissent la qualité de la vie canadienne et renforcent la fibre de l'unité nationale. Une telle entreprise nous enseignera qui nous sommes. Les rapports humains et la compréhension sont essentiels dans une société pluraliste comme la société canadienne. Il faudrait faire tout notre possible pour resserrer ces liens et accroître cette compréhension qui sont essentiels, à mon avis, à un plus grand respect mutuel. Ce genre de canadianisme forme l'assise de la politique gouvernementale de multi-culturalisme que tous les groupes ethniques ont accueilli avec tant d'enthousiasme. J'exhorte le gouvernement à mobiliser toutes les ressources nécessaires en vue du succès de ces programmes.

• (1740)

Monsieur l'Orateur, dans le discours du trône, le gouvernement a souligné que la sécurité économique était l'un des moyens les plus efficaces pour faire échec à l'isolement social. Il a déclaré qu'il fallait multiplier les possibilités d'emploi et garantir le revenu afin que tous les Canadiens puissent partager les richesses du pays. Nous applaudissons à cette déclaration où le gouvernement précise qu'il accorde, dans ses programmes, une très haute priorité à une telle économie ainsi qu'à la création d'emplois.

Je voudrais en ce moment souligner, à l'intention de tous les députés, que la loi de soutien de l'emploi adoptée en septembre dernier, a permis, au cours des huit derniers mois de 1971, le maintien de 7,700 emplois, alors que le programme Perspectives-Jeunesse en a créé 30,000 autres et le programme d'initiatives locales, amorcé il y a quelques mois, s'est déjà traduit par la création de 90,000 emplois. Cela signifie que des mesures concrètes et effectives ont été prises pour trouver du travail à une population active qui augmente rapidement embrassant les Canadiens de 14 à 17 ans.

Je partage l'opinion du gouvernement à l'effet que notre économie dépend de l'instar de toutes les autres, notamment celles des pays hautement industrialisés, de l'innovation dans la recherche. Nous applaudissons aux observa-